

DEPARTEMENT  
DU RHONEDE LA COMMUNE D'YZERON  
Séance du 09 Novembre 2023

NOMBRE DE MEMBRES		
AFFERENTS AU CONSEIL MUNICIPAL 15	EN EXERCICE 13	QUI ONT PRIS PART A LA DELIBERATION 13

DATE DE LA CONVOCATION : 02 novembre 2023
--

L'an deux mil vingt trois et le neuf novembre à 18 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en Mairie, sous la présidence de Madame NELIAS Agnès, Maire.

**Etai<sup>ent</sup> présents :** Agnès NELIAS - Olivier AIGLON - Frédérique BARNOUD - Valérie DEJOUR - Yves BELTRAN - Fabien CAFFIER - Christian RULLIAT - Fabrice FOURDIN - Jocelyne DAVIRON RADIX - Fanny CHABRAN - Guy LHOPITAL - Virginie BLUM - Pierre DURAND

**Secrétaire de séance :** Valérie DEJOUR

D/2023-103

**Objet de la délibération :** Autorisation à Madame la Maire pour la signature d'une convention avec le SAGYRC, pour la mise à disposition d'un récupérateur d'eau de pluie, pour l'arrosage du jardin du périscolaire

Madame la Maire expose que dans le cadre du Plan de Gestion de la Ressource en Eau de l'Yzeron, le SAGYRC met à disposition des jardins partagés du bassin versant de l'Yzeron des récupérateurs d'eau de pluie.

Sont concernés :

- =) les projets d'installation de récupérateur d'eau de pluie pour l'arrosage dans des jardins partagés ;
- =) les projets localisés sur le bassin versant de l'Yzeron, ou le cas échéant sur une commune adhérente du SAGYRC.

Le projet d'installation d'un récupérateur doit prévoir la restitution de l'eau au milieu en cas de surverse. Les récupérateurs mis à disposition ont un volume de 1 m3. Ils possèdent un habillage bois pour une meilleure intégration paysagère. Aucun système de branchement ne sera fourni.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 13 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION,

**AUTORISE** Madame la Maire à signer la convention à intervenir avec le SAGYRC, pour la fourniture d'un récupérateur d'eau de pluie, au périscolaire,

**CHARGE** Madame la Maire de l'exécution de la présente décision.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus



Valérie DEJOUR Secrétaire		Agnès NELIAS Madame la Maire	
------------------------------	--	---------------------------------	--

Acte rendu exécutoire  
Après dépôt en Préfecture le : 17 NOV. 2023  
Publication ou notification du : 17 NOV. 2023  
Publication site internet le : 17 NOV. 2023  
Affichage liste des délibérations le : 17 NOV. 2023